



Violences , décès du conjoint et dettes

Par **cora97**, le **19/03/2015 à 20:07**

Bonjour,

Voilà, j'ai été victime de violences conjugales pendant des années. J'ai vécu un véritable cauchemar, jusqu'à ce que mon ex conjoint menace de tuer sa propre fille et de cacher son corps et de se suicider par la suite, j'ai enfin eu la force de m'enfuir, aidée d'une amie chez qui je me suis cachée. J'avais préalablement prévenu la police, et également quitté mon travail, car ne travaillant pas il passait ses journées devant mon lieu de travail, avec un sabre dans sa voiture.

mon ex conjoint n'a dès lors cessé de harceler mes proches et collègues pour savoir où j'étais, menaçant mes parents de les brûler vifs, la police est venue l'embarquer ce soir là. Dès le lendemain j'ai fait une déposition dénonçant tout ce qu'il m'avait fait subir pendant toutes ces années.

le lendemain il se suicidait.

nous possédions un compte joint, et lui possédait également un compte personnel. après le décès je me suis rendue à la banque pour les informer, la conseillère m'a répondu que la mère de mon ex conjoint les avait prévenu et que le compte était bloqué en succession. lui laissant mes coordonnées je suis repartie sans compte, sans rien, et ce fut le cas pendant plusieurs mois.

aujourd'hui 3 ans après cette banque me poursuit, pour de l'argent que je leur dois apurement. je n'ai toujours pas retrouvé de travail et n'ai pas les moyens de payer. je souhaiterais juste savoir si j'avais une chance, en ayant une aide juridique de demander l'effacement de ces dettes au vu de tout ce qui s'est passé. lui est mort, justice ne m'a pas été rendue, mais je continue de subir les conséquences.

pardonnez moi d'avoir été aussi longue, je vous remercie d'avance de l'aide que vous m'apporterez.